

34^E RÉUNION ANNUELLE

MISE À L'ÉCHELLE DES BONNES PRATIQUES DE NUTRITION

FAIRE DE LA NUTRITION UNE PRIORITÉ DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET FINANCIER AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Agir dans la durée pour inverser les tendances nutritionnelles négatives et dévastatrices

Les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) et l'ensemble des parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région, réunis à l'occasion de la 34^e réunion annuelle du RPCA,

CONSIDÉRANT QUE :

- 1.** Près de 20 millions d'enfants de moins de 5 ans (soit un enfant sur trois de ce groupe d'âge) souffrent de malnutrition chronique et environ une femme sur deux d'anémie ;
- 2.** Ce fléau a des coûts sociaux insupportables en termes de développement cognitif, de morbidité et de mortalité ; la malnutrition chronique crée chez l'enfant après l'âge de 2 ans des générations perdues dans les zones les plus affectées ;
- 3.** La malnutrition a également des coûts économiques pouvant représenter plus de 10 % du PIB dans certains pays ;
- 4.** Cette vulnérabilité nutritionnelle, couplée à la fragilité économique, la précarité d'emplois pour les jeunes et les femmes, nourrit le terreau des instabilités, des violences et des insécurités.
- 5.** L'insécurité aggrave la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et les difficultés budgétaires et financières des gouvernements ;
- 6.** Environ un tiers des adolescentes a son premier bébé avant l'âge de 18 ans et que plus de la moitié souffre d'anémie ; le mariage précoce et le grand nombre de grossesses augmentent la malnutrition qui se transmet de génération en génération.

—
Accueillie par la République de la Gambie sous le haut patronage des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la 34^e réunion annuelle s'est particulièrement penchée sur la mise à l'échelle des bonnes pratiques de nutrition. La rencontre a été organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

—

RECONNAISSANT QUE :

- 7.** La bonne nutrition participe à la construction du capital humain et de la résilience des populations les plus vulnérables ;
- 8.** Les investissements dans la nutrition sont hautement rentables, avec un dollar investi pouvant générer en retour 16 dollars ;
- 9.** La prévention est un impératif étant donné que les dommages de la malnutrition chronique sont largement irréversibles après l'âge de 2 ans (impossibilité de réparer des neurones non développés) ; la prévention est généralement bien moins coûteuse que l'approche curative ;
- 10.** La quasi-totalité des gouvernements de la région a adhéré au mouvement SUN et a défini des politiques et des plans d'action multisectoriels de nutrition ; la nutrition est l'un des quatre axes stratégiques de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) ;
- 11.** Le passage à grande échelle des bonnes pratiques de nutrition est possible dans la région, comme cela a été démontré par le traitement de la malnutrition aiguë sévère, à même de prendre en charge près d'un million d'enfants chaque année ;
- 12.** La région dispose d'un potentiel agricole sous-exploité pour faire face à ses défis nutritionnels ; tout en faisant face au changement climatique et à la pression sur les ressources naturelles ;
- 13.** La nutrition est un facteur déterminant de la réalisation du développement durable, avec au moins 12 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) ayant des indicateurs pertinents pour la nutrition.

DEMANDENT :

- 14.** Aux gouvernements sahéliens et ouest-africains et à leurs organisations intergouvernementales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) :
 - d'aborder la nutrition comme une opportunité économique, en investissant dans les chaînes de valeur agricoles sensibles à la nutrition, à même de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux revenus des acteurs (producteurs, transformateurs, employés, commerçants, etc.), à la protection de l'environnement et des ressources naturelles ;
 - de développer des approches communautaires et de prévention afin de s'attaquer à toutes les formes de la malnutrition, y compris les formes émergentes dans la région que sont le surpoids et l'obésité ;

- de repenser les systèmes alimentaires afin de les rendre plus favorables à la nutrition ; d'investir davantage dans des stratégies de valorisation de pratiques alimentaires et de produits nutritifs locaux issus d'une agroécologie durable et d'une économie locale dynamique ;
- d'intégrer les contingences sécuritaires et recentrer l'effort politique et financier autour de l'éradication de la faim et de toutes les formes de malnutrition, notamment lors de la survenue de crises alimentaires et nutritionnelles ;
- de mettre en œuvre des mécanismes de financement souverain et durable de la nutrition, y compris les financements innovants. Les OIG et les partenaires techniques et financiers doivent soutenir les gouvernements pour la réalisation de cartographies détaillées des sources potentielles de financement, la définition et l'expérimentation de mécanismes de financement durable ;
- d'investir davantage dans le développement de systèmes de données unifiés et la meilleure gestion des connaissances au bénéfice de la prise de décision, de la planification et de la mise en œuvre des politiques et programmes ;
- d'accélérer la mise en place de dispositifs de suivi budgétaire, à même d'informer en permanence les gouvernements sur l'effort et la qualité de l'investissement dans la nutrition ;
- d'accorder une attention spéciale aux jeunes filles et aux femmes, y compris à leur état nutritionnel et sanitaire, leurs droits à ne pas être mariées de force, à l'éducation et à la santé ainsi que leur rôle économique et social ;
- de remobiliser l'engagement politique de la région autour des enjeux nutritionnels à travers toutes les formes d'action de lobbying et de plaidoyer, y compris l'instauration d'une décennie de la nutrition.

15. Aux initiatives internationales de stabilisation du Sahel (G5 Sahel, Alliance du Sahel, etc.) et aux partenaires qui leur viennent en soutien :

- d'accorder une plus grande priorité à l'alimentation et à la nutrition, en tant que partie intégrante des solutions durables aux crises sécuritaires et d'instabilité politique ;
- d'inscrire leur effort dans l'alignement autour des agendas nutritionnels définis par les gouvernements et leurs OIG, et d'agir de manière coordonnée et complémentaire, au bénéfice de l'efficacité des interventions ; d'inscrire leurs interventions dans une démarche renforçant le leadership des gouvernements et de leurs OIG.

Fait à Banjul, le 5 décembre 2018